

MAIRIE DES VELLUIRE-SUR-VENDEE

85770

Tél. : 02.51.52.31.21

Fax : 02.51.52.37.41

COMPTE RENDU DE LA SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2019

Président :

Alain REMAUD, Maire

Secrétaire(s) de séance :

Alain BENETEAU

Présents :

Alain REMAUD, Laurent DUPAS, Sophie MANCEAU, Maryse DE OLIVEIRA, Jean-Marie OLLIVIER, Chantal JAUMIER, Philippe LECOINTE, Serge BARREAUD, Michaël HAPIOT, Sandrine JACQUAT, Frédéric THENAISIE, Nicolas AUBINEAU, Sébastien JOUNAULT, Jacques CAQUINEAU, Christophe RONCORONI, Alain BENETEAU.

Absents :

Valérie GAUFFENIC, Christian VEILLON, Bruno BRODU, Xavier GRILLO (pouvoir à Alain REMAUD), Béatrice MICHEL, Sébastien MORIN, Caroline POUVREAU, Mathieu RAMBAUD,

Le Conseil Municipal

Décide la réalisation d'un emprunt de 270 000 € auprès de La Banque Postale sur 15 ans au taux de 0.81 %.
A l'unanimité.

Refuse de fixer le nombre de sièges du Conseil Communautaire du Pays de Fontenay Le Comte et sa répartition comme suit : répartition de droit commun (Fontenay le Comte 17 sièges, Doix les Fontaines : 2 sièges, autres Communes : 1 siège).
Pour la répartition du droit commun : 4
Contre la répartition de droit commun : 13.

Décide verser une participation de 50 € à l'ADILE (Agence Départementale d'Information sur le logement et l'Energie de la Vendée) pour l'année 2019.
A l'unanimité.

Décide de créer un emploi temporaire de 3 mois à compter du 19 août prochain : agent d'accueil au secrétariat de la mairie et autorise Le Maire à signer le contrat de recrutement correspondant.
A l'unanimité.

Décide de faire appel auprès du Tribunal administratif de Nantes concernant la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour l'église de Velluire. A l'unanimité.

Pour extrait :

En Mairie, le 27/06/2019

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.



Signature et cachet

COMPTE RENDU DE LA SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

(Page 2)

Décide de fusionner les deux délibérations concernant les affectations des résultats 2018, d'annuler la recette d'amortissement de Velluire d'un montant de 1620 € et d'inscrire les amortissements (recettes d'investissement au compte 28 au lieu du compte 21).
A l'unanimité.

Est informé du départ d'Hélène BAUDOIN, adjoint administratif au secrétariat de la mairie.

Est informé que les travaux du plateau sportif sont en cours.

Est informé qu'une nouvelle date pour TRIVALIS sera proposée en septembre prochain.

Est informé par Chantal JAUMIER du compte rendu la commission Enfance - Jeunesse.

Choisit le nouveau blason de la commune des VELLUIRE-SUR-VENDEE et une fresque qui sera peinte sur le mur de l'école publique Louis ARAGON cet été par Madame Anne LEBON.

JVS-MAIRISTEM e-Formul 2004

Pour extrait :

En Mairie, le 27/06/2019

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

